

Examens Master – Session Été 2021

Ce document vise à vous donner des informations à propos de la session d'examen d'été 2021 qui se déroulera du 14 juin au 10 juillet 2021. Notez que les conditions de passation des examens peuvent changer en fonction de l'évolution de la pandémie. Lisez vos courriels @unil.ch régulièrement.

Horaires d'examens

- https://hecnet.unil.ch/hec/exatables/list_exa?dyn_lang=fr
- tous les examens des programmes de Masters se dérouleront en ligne sur [MoodleExam](#). Référez-vous aux informations sur Moodle pour plus de détails
- pour la plupart, les examens oraux se dérouleront sur Zoom.
- ordres de passage des examens oraux en ligne seront disponibles dans les sites respectifs de chaque matière (moodle). **Veillez être prêt IMPÉRATIVEMENT au minimum 30 minutes AVANT votre heure de passage**
- pour les examens écrits en ligne, veuillez également vous connecter 20 minutes AVANT le début officiel de l'examen (contrôle des identités et/ou soucis de connexion) pour les examens en ligne

Absences dues au COVID

- en cas de Covid-19, un délai de 3 jours vous est accordé pour faire parvenir à l'administration, la lettre du Médecin Cantonal
- pour mémoire, pour toute autre maladie, un certificat médical doit parvenir à l'administration dans les 3 jours dès l'apparition de la maladie

Mobilisation

- Les étudiants mobilisés pour l'Armée ou la Protection Civile bénéficient soit :
 - a. d'une absence aux examens n'entraînant pas d'échec simple avec une possibilité de reprise aux examens de rattrapage (août 2021) ou
 - b. d'une évaluation alternative laissée à la discrétion du professeur. Par exemple, un étudiant pourrait avoir à passer un examen oral plutôt qu'un examen écrit
- Dès réception de votre convocation, elle doit être envoyée à HECmasterExamen@unil.ch

Quarantaine

- Les étudiants mis en quarantaine à cause d'une infection par COVID d'un des membres du ménage où il habite bénéficient des mêmes avantages que ceux mobilisés (voir la section « mobilisation »)
- Seule l'attestation officielle du Médecin cantonal de la personne infectée avec qui vous vivez sera acceptée comme preuve de mise en quarantaine. Les dates figurant sur le certificat font foi et doivent correspondre à la date du ou des examens
- Vous devrez également fournir une preuve de cohabitation (telle que bail, attestation du contrôle des habitants, factures conjointes) avec la personne mise en isolement
- Le certificat et la preuve de cohabitation doivent être envoyés à HECmasterExamen@unil.ch au plus tard trois jours après la première absence

Isolement (personne malade du COVID uniquement)

- Les étudiants mis en isolement par le Médecin cantonal bénéficient des mêmes avantages que ceux/celles mobilisés (voir la section « mobilisation »)
- Cependant, si l'étudiant ne se sent pas suffisamment en bonne santé pour passer une évaluation alternative, la variante « a » des bénéficiaires cités à la section « mobilisation » s'applique. Un étudiant mis en isolement et qui décide de passer son évaluation quand même en accepte les risques et conséquences
- Seule l'attestation officielle du Médecin cantonal pour mise en isolement est acceptée. Les dates figurant sur le certificat font foi et doivent correspondre à la date du ou des examens. Le certificat doit être envoyé à HECmasterExamen@unil.ch au plus tard trois jours après la première absence

Tentatives aux évaluations

- Les règlements normaux de la Faculté des HEC s'appliquent.

Publication des résultats

- en application de la [Directive de la Direction de l'UNIL](#), actuellement en vigueur
- les résultats de vos examens de la session d'été 2021 seront mis à disposition le 17 juillet 2021, dès 9 heures, via <https://hecnet.unil.ch/resultats>
- login : compte réseau HEC; en cas de problème, 021 692 34 15 ou hecinfocentre@unil.ch
- seuls les échecs définitifs seront avisés par courrier recommandé
- veuillez imprimer ou enregistrer une copie sur votre ordinateur personnel

Vérification de l'identité et surveillance des examens

- Certains examens en ligne seront surveillés en direct via Zoom (mais sans logiciel spécifique de proctoring) pendant toute la durée de l'évaluation ; tout enregistrement sur le Cloud ZOOM est interdit
- Utilisation de Compilatio pour la détection du plagiat

Problèmes de connexion

- Examens écrits : un problème de connexion d'une durée supérieure à 10 minutes est considéré comme un motif de retrait justifié
- Examens oraux : un problème de connexion entraîne une reprogrammation de l'examen à la session d'automne 2021

Test à blanc (dry run) avant l'examen

Afin d'éviter des problèmes durant votre examen, un test à blanc (dry run) aura lieu du lundi 7 juin, 8h00, au mercredi 9 juin, 18h00. Ce test de quelques minutes vous permettra de vérifier tranquillement que vous maîtrisez la procédure d'accès à MoodleExam et la procédure de l'examen. **Si vous rencontrez un problème durant ce test à blanc**, signalez-le à l'ingénieur pédagogique de la Faculté dont les coordonnées se trouvent à la fin de ce message.

Nous vous conseillons de faire les actions suivantes durant le test à blanc :

- Accédez à MoodleExam via cette adresse : <https://moodleexam.unil.ch/>
- Vérifier que tous les cours où vous devez passer un examen sur Moodle apparaissent sur votre compte MoodleExam

- Entrez dans chacun des examens pour vous assurer que le lien fonctionne
- Prendre note des numéros de téléphone à contacter en cas de problèmes techniques qui apparaissent sur MoodleExam
- Prenez connaissance à l'avance du document « engagement sur l'honneur » que tout-e étudiant-e devra accepter juste avant chaque examen
- Faites un test de téléchargement (*download*) depuis le serveur (pas tous les examens nécessiteront de télécharger)
- Entraînez-vous à la procédure de téléversement (*upload*) de l'épreuve vers le serveur (pas tous les examens nécessiteront de téléverser)
- Pour certains examens, on vous demandera de scanner votre épreuve avec votre téléphone et de le téléverser (uploader) sur MoodleExam. Dans le quiz du test à blanc, une question spécifique sera là pour vous entraîner à le faire. Essayez de scanner plusieurs pages pour vous assurer que cette procédure fonctionne bien et vérifiez la qualité de votre scan (il doit être lisible)
- Quelques examens seulement requièrent l'utilisation de Zoom. Si tel est le cas, vous avez déjà été informé-e par votre professeur. Vous devrez vérifier que vous accédez bien à Zoom via MoodleExam
- En cliquant sur une session Zoom, on vous demandera vos identifiants UNIL. Pour que la session Zoom fonctionne bien, vérifiez que le navigateur installé sur votre machine est bien Firefox ou Google Chrome
- Par ailleurs, si votre examen utilise Zoom, vous devez absolument créer votre compte Zoom, idéalement quelques jours avant l'examen sur <https://unil.zoom.us/>. Au besoin, référez-vous à la [marche à suivre](#) pour se connecter à Zoom et relisez le [manuel d'utilisation](#) de Zoom pour l'activation et désactivation des fonctions Caméra et Micro

Au moment de passer l'examen

- Assurez-vous que votre ordinateur ou tablette soit branché sur le réseau électrique. Ne faites pas votre examen sur la batterie de votre laptop
- Connectez-vous à <https://moodleexam.unil.ch/> environ 20-30 minutes avant l'heure du début de l'examen afin de commencer l'examen sans problème technique et/ou d'accès et, **si c'est le cas pour votre examen**, de faire vérifier votre identité
- Pour celles et ceux qui commenceront leur examen en retard, aucun temps supplémentaire ne sera accordé, sous aucun prétexte
- Lisez et acceptez « l'engagement sur l'honneur »
- Débutez l'examen en suivant les consignes indiquées
- **ATTENTION** : Aucune question, ni sur la forme ni sur le fond de l'examen, ne peut être posée pendant l'examen. S'il vous semble qu'il y ait une erreur dans l'épreuve, signalez-la après l'examen par courriel à votre enseignant en expliquant le problème et faites une hypothèse pour pouvoir répondre à la question. Ne restez pas sur une question qui vous pose un problème de compréhension. S'il y avait réellement une erreur dans l'énoncé, il en sera tenu compte lors de la correction
- Dans tous les cas, les conditions matérielles et techniques de passation de votre examen sont de votre responsabilité. En cas d'interruption de connexion à MoodleExam ou en cas de défaillance de votre réseau wifi, il ne sera pas possible d'avoir du temps supplémentaire. Si vous réussissez à vous reconnecter, faites au mieux dans le temps qui vous reste à disposition
- Si vous n'arrivez pas à vous reconnecter, vous pouvez contacter soit le helpdesk du Centre Informatique ou l'ingénieur pédagogique de HEC (voir leurs coordonnées ci-après)
- Gérez bien votre temps. Les copies devront être déposées à l'heure. Le système fermera automatiquement à l'heure annoncée

Étudiant.es bénéficiant d'un aménagement spécial

Pour les étudiants bénéficiant d'un aménagement spécial, conformément au courriel que vous avez reçu (ou allez recevoir), le temps supplémentaire qui vous est alloué sera simplement ajouté en fin d'épreuve.

Coordonnées en cas de problème

- Problèmes d'accès à MoodleExam : Ingénieur pédagogique de HEC, 021 692 34 27, Emmanuel.Fernandes@unil.ch
- Problèmes techniques d'ordre général – Helpdesk (Centre Informatique) : 021 692 22 11; helpdesk@unil.ch
- Problèmes reliés au contenu de l'examen : Signalez le problème par courriel à votre professeur à la fin de l'épreuve